

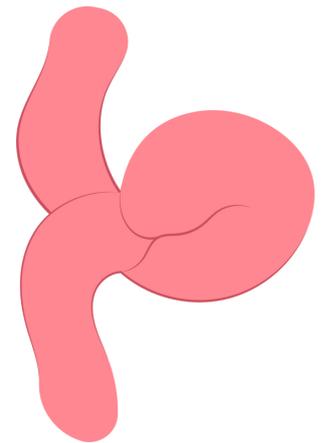
CONSIGNES POSTOPÉRATOIRES

Hernie par laparotomie

Chère patiente,
Cher patient,

Vous avez été opéré(e) d'une cure de hernie par laparotomie avec mise en place d'une prothèse synthétique afin de consolider la ou les régions.

Voici quelques consignes et remarques importantes pour votre retour à domicile.



ACTIVITÉS À DOMICILE OU PROFESSIONNELLES

- Evitez les efforts de portée ou de poussée (charges lourdes – pas plus de 5 kg) pendant une période de 4 à 6 semaines ;
- Vous serez en arrêt de travail entre 2 et 4 semaines en fonction de vos activités professionnelles et de la décision prise avec votre chirurgien. Vous recevrez deux certificats d'incapacité totale de travail, un avec le diagnostic pour votre mutuelle et un sans diagnostic pour votre employeur ;
- Evitez de conduire pendant une période de quelques jours après une anesthésie générale ;
- Déplacez-vous régulièrement et faites des exercices de marche afin d'éviter l'apparition de phlébite dans les membres inférieurs.

PANSEMENTS

Si vous avez des agrafes :

- Demandez à votre médecin traitant de les retirer entre le 7ème et le 10ème jour postopératoire, sauf consignes contraires de votre chirurgien ;
- Jusque-là, ne mouillez pas les pansements et ne les changez que si nécessaire ;
- Demandez à votre médecin traitant de placer des Stéri-Strips sur les cicatrices après le retrait des agrafes et gardez-les encore pendant une semaine à 10 jours par la suite.

Si vous avez de la colle chirurgicale (pellicule transparente qui maintient votre plaie fermée jusqu'à sa cicatrisation) :

- Ne touchez pas et n'enlevez pas la colle. Celle-ci se détachera toute seule pour disparaître totalement entre 10 et 15 jours ;
- Les douches sont autorisées, mais la plaie ne peut être mouillée que pendant quelques minutes. Savonnez-vous délicatement puis séchez-vous en tamponnant avec une serviette douce ;
- N'appliquez aucun pansement, pommade ni aucune crème sur la pellicule de colle ;
- Prévoyez une visite vers le 15ème jour postopératoire chez le médecin traitant pour un contrôle de la plaie et enlever les éventuels résidus de colle ;

Si vous avez des fils (avec ou sans strips) :

- Désinfectez la plaie toutes les 48h et présentez-vous chez votre médecin traitant pour contrôler la bonne cicatrisation et retirer les fils éventuels sur la ou les cicatrices à partir du 10ème jour postopératoire ;

RÉGIME ALIMENTAIRE

- Pas de restriction particulière ;
- Evitez la constipation, au besoin, prenez des laxatifs doux (par exemple : Movicol).

DOULEURS ET MAUX ÉVENTUELS

- Apparition d'un hématome (« bleu ») au niveau de(s) cicatrice(s) ;
- Nausées, malaise et faiblesse globale. Ceci peut être dû à une intolérance au Tramadol (Contramal ®). Si du Tramadol (Contramal ®) vous a été prescrit, arrêtez-le. Si les symptômes disparaissent, vous êtes intolérant au Tramadol ;
- Vous avez bénéficié d'une infiltration locale de produits anesthésiants dont l'effet diminue progressivement pendant les 12 heures qui suivent l'intervention. Il est normal que les douleurs augmentent un peu après quelques jours. Pour cette raison, nous vous recommandons de prendre systématiquement les traitements antidouleurs pendant les 5 premiers jours postopératoires, même en l'absence de douleurs ressenties.

TRAITEMENT DE SORTIE

Vous recevrez une prescription pour :

- Des médicaments antidouleurs (respectez bien les posologies et les consignes en cas de prise de Tramadol !);
- Eventuellement, des injections sous-cutanées d'héparine fractionnée (Clexane ou Fraxiparine). La dose de l'injection est calculée en fonction de votre poids, de vos facteurs de risque cardio-vasculaire et de vos antécédents. Prenez contact avec un(e) infirmier(e) à domicile pour réaliser ces injections d'anticoagulants pendant 10 à 20 jours postopératoires selon votre prescription médicale, au même moment de la journée ;
- Suivez les consignes qui vous ont été données concernant la reprise de votre traitement habituel. Certaines posologies seront probablement adaptées dans les premiers jours postopératoires si besoin ;
- Gardez votre ceinture abdominale entre 4 et 6 semaines après l'opération.

EN CAS DE PROBLÈME ...

Si vous présentez les symptômes suivants :

- Fièvre : si vous présentez de la fièvre (>38°) à domicile, contactez votre chirurgien et/ou rendez-vous au service des Urgences.
- Frissons ;
- Douleurs abdominales importantes qui ne passent pas après la prise d'antidouleurs classiques ;
- Infection au niveau de la cicatrice ;
- Écoulement de liquide par la cicatrice ;
- Douleurs thoraciques ou une gêne importante à la respiration.

- ➡ En premier lieu, vous pouvez contacter et/ou revoir votre chirurgien ou un membre de l'équipe chirurgicale.
- ➡ En second lieu, vous pouvez contacter votre médecin traitant.
- ➡ En cas de problème aigu, rendez-vous aux Urgences. Le service des Urgences est ouvert 7 jours/7 et 24 heures/24.
- ➡ Si vous souhaitez transmettre un message à votre chirurgien après votre retour à domicile, contactez le secrétariat de Chirurgie au 085 27 71 54 (entre 08h00 et 15h30).

RENDEZ-VOUS POSTOPÉRATOIRE

Vous serez revu(e) par votre chirurgien 1 mois après l'opération.